

## **PROCÉDURE D'UNE DEMANDE D'ADHÉSION POUR ÊTRE MEMBRE DU RES À TITRE INDIVIDUEL<sup>1</sup>**

(adopté le 12 juin 2009)

### **1. Préalables**

1.1. La pratique et les méthodes dont les candidats au RES se réclament doivent avant tout se situer dans le cadre même de l'éducation somatique, soit un travail sur *l'apprentissage de la conscience du corps en mouvement dans son environnement*. Cela signifie, entre autres, d'avoir un modèle pédagogique et éducatif plutôt que thérapeutique ou pathologique. Cela implique aussi d'offrir des interventions axées sur le mouvement et la conscience corporelle plutôt que sur l'expression dans la parole, l'exploration émotive ou la psychothérapie. (Pour plus de détails, consulter le préambule du Code de déontologie, en annexe ou sur : [www.education-somatique.ca](http://www.education-somatique.ca)).

### **2. Critères d'admission**

2.1. Pour être reconnu par le RES, le candidat doit avoir une formation de base d'une durée minimale de 450 heures, ou posséder une expérience pertinente équivalente comme de nombreuses années d'enseignement ou de pratique dans le domaine de l'éducation somatique.

### **3. La demande d'adhésion**

3.1. Une personne croyant répondre au profil d'éducateur somatique, selon les critères d'admission du RES, peut soumettre sa candidature au conseil d'administration du RES, en complétant les sections suivantes et en déposant son dossier en trois copies papier. Un comité d'étude des candidatures, composé de trois membres du RES, est responsable des échanges avec le candidat et recommande au CA la prise de décision pour l'acceptation, conditionnelle ou non, ou le refus de la candidature.

3.2. Suite à l'étude du dossier, le comité rencontrera le candidat pour mieux le connaître, échanger sur sa pratique et sur sa conception de l'éducation somatique, de même que pour éclaircir certains points de la demande d'admission, au besoin. Nous acceptons volontiers les demandes formulées en anglais, même si le RES est avant tout un regroupement francophone. Le comité n'étudiera qu'un dossier complet. Pour toute question, vous adresser à la coordonnatrice au [res@education-somatique.ca](mailto:res@education-somatique.ca).

---

<sup>1</sup> Noter que le masculin inclut le féminin dans le présent document.

## DOSSIER D'ADMISSION À COMPLÉTER

### 4. Section A

- 4.1. Donner une description en quelques paragraphes de la ou des méthodes ou des techniques pratiquées, en précisant la proportion de la pratique composée de travail de groupe et individuel.
- 4.2. Décrire les programmes de formation suivis en incluant les points suivants :
  - a) La durée de la formation : le nombre d'années et le nombre d'heures par année
  - b) Le contenu pédagogique : les objectifs, la méthodologie (en groupe, en tutorat ou autres) et la répartition des heures de formation entre l'expérimentation et les cours théoriques
  - c) La présence ou non de notion d'anatomie ou de physiologie musculo-squelettiques et la pédagogie utilisée
  - d) Les exigences pour l'obtention du diplôme (ex. travaux, examens, processus d'évaluation)
  - e) Le parcours des formateurs (en incluant un bref parcours ou C.V. des formateurs)
  - f) La supervision de la pratique après la formation
  - g) La formation continue et la certification ou re-certification des praticiens
  - h) Les titres utilisés par les praticiens
- 4.3. Expliquer en quoi vous considérez que votre pratique s'insère dans le champ de l'éducation somatique. Vous pouvez vous référer aux axes de l'éducation somatique, annexés à ce document.(expliquer sous forme d'essai)
- 4.4. Décrire la nature des gestes posés dans votre pratique professionnelle et le type de demande de la clientèle.
- 4.5. Spécifier le nombre d'heures de pratique professionnelle depuis la diplomation ainsi que le nombre d'heures de pratique professionnelle hebdomadaire au cours de la dernière année.
- 4.6. Décrire une leçon type (accueil du client, prise en considération des besoins de la clientèle, acceptation ou non d'un nouvel élève en cours de session, thèmes abordés, travail individuel versus animation de groupe, degré d'adaptation des séances au besoin immédiat de la clientèle, etc.).
- 4.7. Si vous avez publié des livres ou des articles, créé un site Web ou fait de la recherche, indiquer les références.
- 4.8. Si vous avez une autre formation professionnelle (ex. massothérapie, psychologie), quelle proportion prend chaque approche dans votre pratique, indiquer la façon de combiner ou de séparer ces différentes pratiques et votre position face aux chevauchements possibles.
- 4.9. Si vous êtes membre d'autres associations professionnelles, les énumérer.
- 4.10. Décrire votre intérêt à devenir membre du RES (vos motivations professionnelles et personnelles).
- 4.11. Lire le code d'éthique (en annexe ou sur le site Web du RES) et dire en quoi cela interpelle votre pratique.
- 4.12. En prévision de la rencontre, avez-vous des questions à formuler au comité ?

#### **4. Section B : Documents à inclure**

- 4.13. Une copie du ou des diplômes en éducation somatique.
- 4.14. Un minimum de deux lettres de référence, concernant votre pratique de groupe et/ou individuelle, si possible par un client et par un formateur, professeur, collègue ou mentor. Le client qui rédige une lettre de référence devra indiquer la nature du travail fait et l'appréciation qu'il en donne, en fonction de ses besoins. Si la lettre est écrite par un mentor ou un collègue, il devra préciser la nature des liens avec le candidat et soumettre une recommandation pour que le RES accepte le candidat.
- 4.15. Un enregistrement d'une leçon ou d'une séance sur VHS ou DVD, ou encore sur support audio advenant l'impossibilité de produire un document visuel (trois exemplaires). Dans le cas de pratique de groupe et individuelle, joindre un enregistrement pour chacun. La permission écrite des participants doit avoir été obtenue. Dans l'impossibilité de joindre un enregistrement d'une leçon, vous pouvez inclure 2 histoires de cas documentées. Une description du contexte de la leçon devra accompagner l'enregistrement ou les histoires de cas :
  - a. Les objectifs de la leçon
  - b. Le plan de la leçon
  - c. La clientèle et ses besoins
  - d. La place de la leçon dans la session (ce qui vient avant et après, par exemple)
  - e. Réflexion du praticien sur la leçon ou les histoires de cas
- 4.16. Le comité se réserve le droit d'assister à une leçon donnée par le praticien.

#### **5. Frais d'étude de la demande d'adhésion**

Les frais de la demande d'admission sont fixés à 75,00\$, payables par un chèque libellé au : Regroupement pour l'Éducation Somatique. Ces frais ne sont pas remboursables en cas de retrait ou de refus de la candidature.

#### **6. Exigences particulières suite à l'admission**

- 6.1. Détenir une assurance-responsabilité professionnelle et en fournir une preuve, ou s'engager à s'en procurer une comme celle offerte par le RES.
- 6.2. Se conformer aux règlements généraux du RES.
- 6.3. Adopter et respecter le code de déontologie du RES.  
(à consulter sur le site : [www.education-somatique.ca](http://www.education-somatique.ca)).
- 6.4. Payer sa cotisation. Celle-ci sera réduite de 50 % pour la première année.

#### **Durée du processus**

Après réception d'un dossier complet, le CA du RES s'engage à convoquer le candidat pour une rencontre dans les 90 jours et à fournir une réponse dans les 120 jours.